

RAPPORT DE MISSION/ MISSION REPORT

Dr Bernard Vallat, Directeur général

Bruxelles (Belgique)

Dates de la mission/Dates of the meeting : 10 novembre 2004

Objet de la mission / aim of the meeting:

Participation au « Champion Team » chargé de définir la plateforme technologique sur la santé animale lancée par l'Union européenne.

Résumé / Summary:

Le « Champion Team » est constitué de personnalités provenant de la Commission européenne (Sanco, Recherche, Développement), de la recherche vétérinaire des Etats Membres (notamment JM Sanchez-Vizcaino, expert de référence OIE) et du secteur privé (IFAH, autres entreprises européenne) et du Directeur général de l'OIE.

Il est présidé par le Directeur d'une entreprise de produits vétérinaires (CEVA). Le document préparatoire était rédigé par Jim Scudamore, en tant que consultant directement financé par le DFID (Royaume Uni).

Avant cette réunion, Jim Scudamore s'était rendu à l'OIE. J'avais beaucoup insisté sur la prise en compte dans les programmes de recherche des risques liés aux maladies exotiques et du rôle que sera appelé à jouer, en appui à la Plateforme, le réseau mondial des Laboratoires de référence de l'OIE en liaison avec les laboratoires de référence européens, notamment dans le cadre de jumelages pouvant être financés par la Plateforme.

Jim Scudamore a intégré mes suggestions dans son document. Le document, amendé après la réunion du 10 novembre 2004, a été présenté ensuite officiellement par les trois Commissaires européens concernés fin décembre 2004. Les points importants qui restent à régler à l'avenir sont les suivants :

- l'OIE doit participer au futur Steering Committee de la Plateforme et influencer l'Union européenne pour notamment appuyer le réseau mondial des Laboratoires de référence de l'OIE,
- le Steering Committee devra décider quelles seront les priorités de la Plateforme et des financements (très importants) qui seront affectés à ces priorités. Pour défendre ses positions, l'OIE devra s'appuyer :
 - sur l'ancien document (à actualiser) préparé lors de la soumission du Challenge Programme soumis sans succès en 2002 au CGIAR.
 - Sur la procédure de reconnaissance des tests qui commence en 2005. La Commission des normes biologiques devra être informée sur la Plateforme

Il restera enfin à décider qui gèrera le Secrétariat Permanent de la Plateforme. L'OIE proposera que ce Secrétariat soit assuré par l'IFAH, avec qui un Accord officiel a été signé en 2004.

Suites à donner / Follow-up:

- Le dossier sera géré en commun par le Directeur général et le Dr A. Schudel. Il s'agit d'un dossier prioritaire compte tenu des retombées qu'il peut avoir pour l'OIE et pour ses Laboratoires de référence et pour un meilleur contrôle au niveau mondial des maladies animales pour lesquelles on ne dispose pas encore de vaccins et/ou de tests de diagnostic appropriés.

Diffusion : Chefs de Service et adjoints, Chargé(e)s de mission, A. Thiermann, V. Leverkuehn, M. Teissier, M. Zampaglione, Représentants régionaux.